

**Mairie de MARGES**  
**40, place du Champ de Mars**  
**26260 MARGES**

**Pôle développement  
des Territoires**

**Réf.**  
PL

**Dossier suivi par :**  
Philippe LACOSTE  
Tél. : 04.75.82.40.00

Bourg-lès-Valence, le 12 mars 2024

**Siège social**

145 avenue Georges Brassens  
CS 30418  
26504 BOURG-LÈS-VALENCE Cedex  
Tél. : 04 75 82 40 00  
Fax : 04 75 42 85 76  
accueil@drome.chambagri.fr

**Objet : Projet mise en compatibilité PLU MARGES**  
**Avis chambre d'agriculture**

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu notification le 22 février dernier du projet de mise en compatibilité du PLU de MARGES avec le projet d'extension de l'entreprise REFRESCO FRANCE, et de l'invitation à participer le 14 mars à la réunion d'examen conjoint relative à cette procédure.

Considérant que cette extension de zone Uep ne porte que sur une surface de 1700 m<sup>2</sup>, et que cette surface n'est pas à usage agricole puisque l'entreprise l'utilise déjà pour divers stockages, notre compagnie consulaire n'a aucune remarque à émettre à l'encontre de ce projet.

Considérant l'absence d'enjeu agricole dans ce dossier, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la réunion d'examen conjoint du 14 mars.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président



Jean-Pierre ROYANNEZ

